

CHARTRE INCLUSION ET DIVERSITE

ONIRIS VETAGROBIO NANTES

Charte en faveur de l'Inclusion et la Diversité à l'attention des étudiants, des enseignants et des personnels d'Oniris VetAgroBio Nantes

PREAMBULE	2
REFERENCES REGLEMENTAIRES.....	2
1. PRINCIPES FONDAMENTAUX.....	4
2. ACTIONS CONCRETES.....	5
2.1. A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE	5
2.2. A L'ATTENTION DES PERSONNELS ET ENSEIGNANTS	5
2.3. A L'ATTENTION DES ETUDIANTS	6
3. ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE	8

Préambule

Notre école et nos deux campus s'engagent à promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de ses deux campus. Nous sommes convaincus que la diversité des origines, des expériences et des perspectives enrichit notre communauté éducative et contribue à l'excellence académique et professionnelle de nos étudiants. Cette charte vise à établir des principes et des actions concrètes pour favoriser un environnement inclusif et respectueux pour tous.

Références réglementaires

Discrimination

- Article L. 131-1 du CGFP : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les agents publics en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille ou de grossesse, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race, sous réserve des dispositions des articles [L. 131-5](#), [L. 131-6](#) et [L. 131-7](#). »
- Article L. 131-2 CGFP : « Aucune distinction ne peut être faite entre les agents publics en raison de leur sexe. »
- Article L. 131-12 CGFP : « Aucun agent public ne peut faire l'objet de mesures mentionnées au premier alinéa de l'article [L. 135-4](#) pour avoir :
 - 1° Subi ou refusé de subir des agissements contraires aux principes énoncés aux articles [L. 131-1 à L. 131-3](#) ;
 - 2° Formulé un recours auprès d'un supérieur hiérarchique ou engagé une action en justice visant à faire respecter ces principes ;
 - 3° De bonne foi, témoigné d'agissements contraires à ces principes ou relaté de tels agissements.Dans les cas prévus aux 1° à 3° du présent article, les agents publics bénéficient des protections prévues aux I et III de l'article [10-1](#) et aux articles [12 à 13-1](#) de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. »
- Article L. 811-1 du Code rural et de la pêche maritime :
 - « L'enseignement et la formation professionnelle agricoles publics [...] sont dispensés dans le respect des principes de laïcité, de liberté de conscience et d'égal accès de tous au service public. » ().

Harcèlements

- Article L. 133-2 du CGFP : « Aucun agent public ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »
- Article L. 133-1 du CGFP : « Aucun agent public ne doit subir les faits :
 - 1° De harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante;
 - 2° Ou assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers.

La discrimination et le harcèlement sont des délits pénaux. Les agents auteurs de ces faits s'exposent à des sanctions disciplinaires et pénales.

Pour rappel, l'utilisation de l'écriture inclusive n'est pas autorisée dans les documents officiels et administratifs.

1. Principes Fondamentaux

Respect et Équité

Tous les membres de la communauté d'Oniris et ses usagers doivent être traités avec respect et équité, sans discrimination fondée sur l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, l'âge, le handicap ou toute autre caractéristique personnelle. Des plans d'action spécifiques sont déjà mis en œuvre en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, d'égalité hommes femmes, de laïcité.

Politique de non-discrimination

Oniris revendique une politique de tolérance zéro contre le harcèlement, la discrimination et les comportements inappropriés. Des procédures claires et transparentes sont mises en place pour signaler et traiter ces incidents.

Accessibilité

Oniris s'engage à rendre ses infrastructures, ses ressources, notamment numériques, et ses cursus accessibles au plus grand nombre, en tenant compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap visible ou invisible.

Formation et Sensibilisation

Des programmes de formation et de sensibilisation sont mis en place pour éduquer la communauté d'Oniris sur les questions d'inclusion et de diversité, et pour promouvoir les comportements inclusifs.

Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE)

A travers son Schéma directeur DDRSE, Oniris a traduit ses valeurs, sa responsabilité sociétale et ses engagements en décisions, actions et comportements collectifs et individuels dans le fonctionnement courant de l'établissement, en faveur de la transition écologique et de développement soutenable (TEDS). Ce schéma directeur s'appuie sur la démarche DD&RSE de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) et fait référence explicitement aux 21 ODD (objectifs de développement durable) définis dans le cadre des accords internationaux. Il valorise les actions citoyennes portées par l'établissement, ses personnels et ses étudiants.

2. Actions Concrètes

2.1. A l'attention de la communauté

Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes (VSS)

Plusieurs sessions de sensibilisation sont organisées tous les ans.

Laïcité

L'établissement s'associe chaque année à la journée nationale de la laïcité qui a lieu le 9 décembre.

Événements et Activités

Les services d'Oniris accompagnent les organisateurs des événements et des activités qui célèbrent la diversité culturelle et promeuvent l'inclusion, tels que des journées thématiques, des conférences et des ateliers.

2.2. A l'attention des personnels et enseignants

Plan Egalité Professionnel (GEP)

Dès 2018, Oniris s'est engagé en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Le 11 mars 2021, le Conseil d'administration d'Oniris a donné un avis favorable à l'adoption d'un Plan égalité professionnelle (2021-2024) (délibération N° 20210311-08) et actualisé pour la période 2025-2028. Parallèlement, l'engagement d'Oniris dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes s'est concrétisé, en janvier 2022, par la mise en place d'un dispositif externalisé de signalement, d'écoute et d'orientation à destination des étudiants et des personnels par le biais d'une convention conclue avec le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) de la Loire-Atlantique. Ce plan intègre également la charte d'engagement LGBT+.

Labellisation HRS4R (Human Resources Strategy for researchers)

Oniris s'est officiellement engagée dans la démarche de labellisation européenne HRS4R (Human Resources Strategy for researchers) en février 2022.

Accordée par la Commission Européenne, cette labellisation poursuit l'objectif d'améliorer les pratiques de recrutement et les conditions de travail des chercheurs afin d'attirer les meilleurs chercheurs, d'encourager les jeunes à poursuivre leurs parcours dans les carrières scientifiques et rendre l'Espace européen de la recherche plus attractif. Pour encadrer cette démarche, la Commission européenne a publié en 2005 la « Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs ».

Il s'agit de guider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la mise en œuvre des 40 principes constituant ces textes et s'articulant autour de quatre grandes thématiques :

- principes éthiques et responsabilités professionnelles
- recrutement, développement de carrière, mobilité
- conditions de travail et de sécurité, environnement professionnel
- formation et développement professionnel continu.

Dans ce cadre, Oniris VetAgroBio s'est engagé à mettre en œuvre plusieurs actions visant à garantir l'inclusion et la diversité (e.g. formation des membres du jury aux biais de sélection à venir ou encore participation de l'école dès 2025 aux « Duo-days », action de sensibilisation au handicap).

ERASMUS +

Dans le cadre des mobilités de formation ERASMUS+ , l'établissement offre à l'ensemble de la communauté de travail, quel que soit le statut de l'agent, l'opportunité de suivre ou de donner des formations en EUROPE.

Par réciprocité, L'établissement favorise l'accueil des personnels internationaux via des programmes d'échange (staff week, partage d'expérience, formation technique, ...) en impliquant la communauté de travail.

Afin de favoriser l'acculturation des jeunes scientifiques à d'autres approches de la recherche, Oniris VetAgroBio encourage les doctorants à réaliser des séjours longs (trois mois ou plus) dans des laboratoires de recherche internationaux, notamment dans le cadre du programme Erasmus+ et de l'Ecole Internationale de Recherche d'Agreenium. En s'immergeant dans d'autres environnements de recherche et en découvrant de nouvelles pratiques scientifiques et culturelles, les jeunes chercheurs développent leur ouverture, leur adaptabilité et leur capacité à évoluer dans des contextes internationaux et multiculturels.

Programme National d'Accueil en Urgence des Scientifiques et des Artistes en Exil (PAUSE)

Oniris VetAgroBio est partenaire du programme PAUSE, le programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil. Dans ce cadre, l'école a déjà accueilli des scientifiques ne pouvant plus poursuivre leurs activités de recherche dans leur pays d'origine.

2.3. A l'attention des étudiants

Recrutement et Admission

Oniris promeut la diversité des voies de recrutement et d'admission, équitables et transparentes pour assurer l'égalité des chances des étudiants issus de divers horizons, dont le public dit « ayant moins d'opportunités ».

Des dispositifs spécifiques sont mis en place pour faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap, y compris des aménagements pédagogiques, des équipements adaptés et un accompagnement personnalisé. Nous veillons à ce que ces étudiants puissent accéder pleinement à l'enseignement et aux activités de la vie étudiante de l'école.

Accueil des Étudiants Internationaux

La présence d'étudiants internationaux est une richesse pour la diversité et l'inclusion. Oniris VetAgroBio mène ainsi une politique volontariste pour attirer des étudiants internationaux, en proposant notamment des cursus de formation en langue anglaise.

Nous mettons en place des dispositifs d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour faciliter leur intégration et leur réussite académique : nous accompagnons tous les étudiants internationaux via :

- une plateforme digitale « Digital Info Desk » pour les démarches administratives (logement, santé, titre séjour, prestations, vie sportive et culturelle sur Nantes)
- Un système de parrainage étudiant
- Un tutorat enseignant
- Des propositions en accompagnement social et santé mentale
- Un soutien linguistique en Français Langue Etrangère (FLE)

Ouverture aux Autres Cultures lors des Mobilités Internationales sortantes

Les cursus incluent des mobilités internationales pour tous les étudiants, afin de leur offrir l'opportunité de découvrir et de s'immerger dans d'autres cultures. Ces expériences favorisent l'ouverture d'esprit, la tolérance et la compréhension interculturelle. Des programmes d'échanges et de stages à l'étranger sont organisés et, éventuellement, soutenus financièrement via ERASMUS+ ou d'autres programmes, pour permettre à tous nos étudiants de bénéficier de cet enrichissement.

Les étudiants boursiers sur critères sociaux (échelons 4 à 7), en situation de handicap ou atteints par une Affection Longue Durée (ALD), ainsi que les étudiants bénéficiant d'un accompagnement social via la Commission des Aides d'Urgence d'Oniris, et réalisant une mobilité en Europe ou Pays Tiers Associés seront bénéficiaires du supplément Inclusion au titre de la bourse ERASMUS+.

Support aux Étudiants

Les services formation sont le guichet unique pour orienter les étudiants et les accompagner dans la réussite de leurs études notamment pour ceux qui seraient en difficulté (les étudiants ayant un accident de la vie ou des difficultés financières, les étudiants internationaux et les étudiants en situation de handicap pour leur insertion).

Les étudiants en situation de handicap ont à leur disposition un espace numérique dédié dans la plateforme pédagogique Connect.

3. Engagement de la Communauté

Oniris VetAgroBio Nantes s'engage à faire de l'inclusion et de la diversité des piliers fondamentaux de son identité et de ses valeurs, conformément à la réglementation et à son projet d'établissement.

Tous les membres de la communauté, les apprenants, les enseignants et chercheurs, les personnels techniques et administratifs, ainsi que les partenaires externes, sont invités à s'impliquer activement dans la promotion de l'inclusion et de la diversité. Chacun a un rôle à jouer pour créer un environnement où chacun se sent valorisé et respecté.

Évaluation et Amélioration Continue

Ce document a été élaboré par le groupe travail « Charte inclusion et diversité » comprenant les référents handicap et égalité, des représentants des Ressources Humaines, des Relations internationales, de la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales, et du Management par la Qualité et Développement durable. Cette charte a été validée par le CEVE du 7 mai 2026. Elle sera revue et amendée annuellement.

MOTS-CLES : Inclusion / Equité / Transparence / Egalité des chances / Non-discrimination / Egalité des genres / Citoyenneté